



PRÉSENTATION

L'Association Sportive de l'Externat Notre Dame (A.S.E.N.D) est une association de loi 1901 gérée par l'ensemble des professeurs d'EPS de l'établissement. Elle est affiliée à l'U.G.S.E.L. (Union Générale et Sportive de l'Enseignement Libre), fédération scolaire gérant l'organisation des compétitions.

La participation à l'A.S. est *gratuite et facultative*. Néanmoins, Pour pouvoir pratiquer, il faut obligatoirement une licence sportive (UGSEL) qui sera délivrée lors de la remise, par chaque élève, d'une **autorisation parentale** (document ci-joint).

Depuis janvier 2016, pour les associations sportives scolaires, il n'est plus nécessaire de fournir un certificat médical. En effet, comme pour l'EPS, les élèves sont tous considérés « aptes ».

Les créneaux de pratique (compétitions et entraînements) sont essentiellement le mercredi après-midi, mais il se peut, toutefois, que certains championnats puissent empiéter sur des jours de la semaine ou du week-end.

Tous les élèves participant à l'AS peuvent, avec leur carte de restauration de l'établissement, manger à la cafétéria du lycée avant d'aller à l'entraînement.

ATTENTION : Pour vous rendre aux activités de l'Association Sportive du Mercredi après-midi vous devez utiliser le portail côté Conservatoire et gymnases (ne pas passer par l'accueil de l'E.N.D.).

PRÉSENCES

L'Association sportive est un engagement personnel, facultatif et gratuit. Néanmoins, nous insistons pour que chaque élève inscrit **participe avec régularité**, en effet nous engageons des équipes à des championnats et l'absentéisme peut pénaliser les autres joueurs. De plus nous souhaitons créer des ambiances de groupe et cela nécessite une certaine assiduité. Nous demandons à ce que les jeunes préviennent le responsable de l'activité si ponctuellement le jeune est absent.

A chaque séance, nous procéderons au pointage des présents. Aucun appel ne sera fait aux familles pour avertir d'une éventuelle absence, mais, sur votre demande, nous serons en mesure de vous préciser si votre enfant était présent.

Nous attendons de chaque élève qu'il prévienne directement ou par mail, le plus tôt possible, son professeur d'AS de ses exceptionnelles absences.

L'association sportive étant facultative, le professeur d'EPS responsable se réserve le droit de suspendre un jeune, si celui-ci n'adhère pas aux valeurs du sport et aux valeurs du groupe.

OBJETS de VALEUR

Il est demandé d'éviter d'apporter des objets de valeur, l'établissement et l'Association Sportive déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

ASSURANCE GARANTIE INCLUSE

Les dommages corporels dont vous pouvez être victime à l'occasion des activités mises en place par l'association l'union UGSEL et ses clubs affiliés sont pris en charge dans le cadre du contrat n° 20840481510587 souscrit auprès de la Mutuelle Saint Christophe.

Dès l'inscription faite vous bénéficiez de la garantie de base individuelle accident.

Conformément à la loi, vous avez la possibilité de refuser de souscrire à cette garantie.

Par ailleurs, les licenciés peuvent s'ils le souhaitent souscrire une garantie optionnelle « MSC I.A Plus » Bulletin d'adhésion à demander auprès de son enseignant d'EPS.

INSCRIPTIONS

Début des entraînements auront lieu **le mercredi 25 septembre 2024 de 12h45 à 15h30,**

L'autorisation parentale sera à remettre en mains propres au professeur d'EPS de la classe de votre enfant.

Le calendrier des COMPÉTITIONS et les résultats peuvent être consultés [Lien padlet UGSEL Isère :](https://padlet.com/ugsel38/lien)
<https://padlet.com/ugsel38/lien>

Les Professeurs d'EPS



Association Sportive de l'END

Établissement catholique d'enseignement
Primaire Collège Lycée

AS
2024/2025

Le mercredi 18 septembre 2024 : Présentation de l'AS suivi d'un tournoi de volleyball de 13h00 à 15h30

Activités pour les Lycéens et Lycéennes : les mercredis à partir du 25/09/2024 sur l'END

Activités - horaires	Catégories	Responsable
Volley-ball 12H45-14H15	Lycées Filles Élite	BESCOND Didier et DIDIER Cédric
Volley-ball 12H45-14H15	Lycées Filles Promo	DUFOUR FORT Nathalie et FRAISSE Nicolas
Volley-ball 12H45-14H15	Lycées Garçons Cadets	CHAMBRIER Sylvain
Volley-ball 12H45-14H15	Lycées Garçons Juniors	ROUSSET Yvan

Activités pour les Collégiennes et Collégiens : les mercredis à partir du 25/09/2024 Volley Ball sur l'END

Activités - horaires	Catégories	Responsable
Volley-ball 14H15-15H30	Minimes Filles Élite et Promo	BESCOND Didier et ROUSSET Yvan
Volley-ball 14H15-15H30	Minimes Garçons Élite et Promo	CHAMBRIER Sylvain et DIDIER Cédric
Volley-ball 14H15-15H30	Benjamines	DUFOUR FORT Nathalie
Volley-ball 14H15-15H30	Benjamins	FRAISSE Nicolas

Bulletin d'inscription à l' A.S. de l'E.N.D – 2024 / 2025

NOM :	Prénom :	Classe :
Année de naissance :	Tél des parents : /	
	Tél de l'élève :	
	Mail :	

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE D'ADHÉSION A L'A.S.

Je soussigné(e), Mme M, père, mère, tuteur, tutrice

Autorise mon fils/ma fille :

- A participer aux activités de l'A.S et à participer aux compétitions sportives organisées dans le cadre de l'UGSEL le mercredi et/ou exceptionnellement le week-end.
- A être transporté(e) en transport en commun, ou exceptionnellement dans un véhicule loué (après autorisation du chef d'établissement) ou dans un véhicule personnel (après autorisation des autorités académiques).
- A bénéficier des mesures nécessaires en cas d'urgence.
 - Soit à adhérer à l'assurance « garantie de base individuelle Accident » incluse dans l'adhésion.
 - Soit à ne pas adhérer.
 - Soit souscrire à une garantie complémentaire (merci de récupérer le Bulletin d'adhésion d'assurance individuelle accident auprès de son enseignant d'EPS).

A Le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »